



AVIS PUBLIC

Assemblée publique

Premier projet de règlement numéro 327-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 300-2017

Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 327-2021, visant à modifier le règlement de zonage numéro 300-2017 afin d'autoriser un garage pour la réparation de la machinerie et d'équipement agricole dans la zone A-19, d'ajouter l'usage de bureau de voyage comme usage additionnel aux habitations unifamiliales dans les zones situées dans la zone agricole désignée ainsi que d'ajouter des normes spécifiques concernant les logements pour les travailleurs agricoles

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution numéro R21-10-110, à sa séance ordinaire du 04 octobre 2021, du premier projet de règlement portant le numéro 327-2021 tiendra une assemblée publique de consultation le 15 novembre 2021 à compter de 19h30, à la salle municipale située au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., A-19.1).

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE le premier projet de règlement numéro 327-2021 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE le premier projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal ou sur le site internet au www.municipalitelourdes.com.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 5^{ème} jour d'octobre 2021

Sandie Roux

Directrice générale et secrétaire-trésorière